



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN
ARRONDISSEMENT DE BOURG-EN-BRESSE
CANTON DE VILLARS-LES-DOBES

Accusé de réception en préfecture
001-210103719-20250506-2025-19-DE
Date de télétransmission : 13/05/2025
Date de réception préfecture : 13/05/2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – N° 2025-19

Date de convocation : 26 avril 2025
Date d'affichage : 2 mai 2025

Membres en exercice : 12
Présents : 10
Votants : 9
Pouvoirs : 0

Séance du mardi 6 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 6 mai à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Marcel, se sont réunis à la salle du conseil municipal de la Commune en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Dominique PETRONE, Maire de Saint-Marcel.

Présents : Dominique PETRONE, Mourad RAHMANI, Anne-Hélène MATHIEU, Eric MERLINO, Dominique THONIEL, Christophe COLOMB, Martial FAILLET, Bélanda OUIILLON, Sylvie PEGOURIE, Romain AIMAR.

Absents/Excusés : Xavier LANTHEAUME, Elisabeth MAQUET

Secrétaire de séance : Romain AIMAR

Objet : Election des délégués au Syndicat d'Electricité de l'Ain

A la suite de la démission de Monsieur Yohan BARTHEL du Conseil Municipal, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient d'élire son remplaçant en tant que suppléant au Syndicat d'Electricité de l'Ain auquel la commune adhère.

Monsieur le Maire indique qu'il reste délégué titulaire et Monsieur Mourad RAHMANI délégué suppléant.

- Après avoir procédé à l'élection, le Conseil Municipal, à la majorité (Abstention d'Eric MERLINO),
- **DECIDE** de nommer Monsieur Eric MERLINO délégué suppléant en remplacement de Monsieur Yohan BARTHEL, démissionnaire.

Le Maire, Dominique PETRONE

